

Janvier
2011

IN



SAÔNE

Chers Saônoises, chers Saônois,

**Au nom du Conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2011.
Que cette nouvelle année vous apporte la santé et la réussite à vous et à vos proches.**

Bien cordialement Alain VIENNET.

CONSEIL MUNICIPAL :

Le prochain conseil municipal aura lieu mardi 25 janvier 2011, 20h00, salle du conseil.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX :

En raison des fêtes de fin d'année, tous les services municipaux seront fermés les vendredis 24 et 31 décembre 2010 l'après-midi. La médiathèque sera également fermée de mardi 28 au vendredi 31 décembre inclus. Réouverture mardi 4 janvier 2011.

DENEIGEMENT :

Depuis l'arrivée des premiers flocons, tout est mis en œuvre par les agents techniques pour apporter les meilleurs services, déneigement de l'ensemble des rues et d'une grande partie des trottoirs dans le centre du village mais également pour se rendre à la gare à pied matin et soir. Les restrictions nationales imposées en matière de salage ne nous permettent plus, collectivités locales également, de saler l'ensemble des rues comme cela se faisait auparavant. C'est pourquoi la consigne a été donnée de ne saler que les rues et carrefours ayant une dangerosité ainsi que les trottoirs et cours d'école au minimum. Merci de prendre vos dispositions pour parer aux quelques difficultés que peuvent engendrer ces conditions hivernales.

TROTTOIRS :

En cas de chutes de neige ou de verglas, il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires d'immeubles et de maisons individuelles, situés en bordure de voies ouvertes à la circulation publique, de dégager les trottoirs devant leur propriété afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité.

PLAN GRAND FROID :

L'hiver est installé, les températures ont baissé, les chutes de neige peuvent être plus ou moins abondantes. La mairie dispose d'un registre pour les personnes fragiles, âgées, handicapées, malades. N'hésitez pas à vous inscrire. En cas de grand froid ou d'abondantes chutes de neige, grâce à vos coordonnées, nous pourrons intervenir en cas de besoin. Contact : 03 81 55 71 31.

PORTAGE DE REPAS CHAUDS À DOMICILE :

La fédération ADMR du Doubs, en complément de ses interventions traditionnelles d'aide et d'accompagnement auprès des personnes fragilisées et des familles, apporte des services additionnels qui permettent aux personnes âgées de rester à leur domicile. C'est ainsi que l'ADMR souhaite permettre aux personnes âgées du secteur de bénéficier du portage de repas chauds à domicile. Afin de proposer un service qui réponde au plus près à vos besoins, vous pouvez prendre contact avec l'ADMR, 2 rue de la Croix de Mission, 25660 Saône ou au 03 81 55 93 84.

VITESSE EXCESSIVE : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

A la demande de la commune, un comptage de véhicules avec relevé de vitesse a été effectué rue de la Glacière. Les résultats sont édifiants ! La cellule placée à 150m environ du stop situé au centre bourg indique que 79% des véhicules sont en excès de vitesse allant de 60 à plus de 100km/h. A cet endroit c'est le centre bourg. Si de tels comportements apparaissent, faut-il utiliser la répression ? Que se passera-t-il en cas d'accident ? Devons-nous incriminer la fatalité avec « plus jamais ça » « halte aux chauffards »... Une fois de plus, par l'inconséquence, l'irresponsabilité, il va falloir investir des centaines de milliers d'euros pour sécuriser la rue de la Glacière dans son entier. Ne peut-on pas faire preuve d'intelligence et penser que chacun doit se rendre responsable dans sa voiture. Loin de nous l'idée de donner des leçons, mais une pédagogie s'impose. Qu'a-t-on à gagner à rouler à ces vitesses dans une rue fréquentée et qui le deviendra un peu plus lorsque les maisons du Pré devant la Cure seront habitées ? Cet appel, cette réflexion portés à votre connaissance, doivent inciter à un effort sur soi-même.



RÉUNIONS MENSUELLES DU P.L.I.E. :

Le deuxième vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 à la médiathèque de Saône l'Outo, le P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Grand Besançon) organise des réunions à destination des personnes en recherche d'emploi des communes du Plateau .

DISTRIBUTION DU COURRIER POSTAL :

Pour éviter les problèmes d'acheminement du courrier postal, le nom des destinataires doit apparaître clairement sur les boîtes aux lettres.

MERCREDIS LOISIRS :

Pour les animations du mercredi 19 janvier 2011, des tabliers de cuisine seront confectionnés. Chaque enfant devra amener un morceau de tissu de 1x1mètre ainsi que 1.50 mètre de ruban. Merci d'avance.

CINÉMA :

Les prochaines séances de cinéma auront lieu mercredi 19 janvier 2011, Espace du Marais. Tarif : 4.60€, réduit 3.80€.

17h00: Raiponce, film d'animation réalisé par Byron HOWARD, et Nathan GRENO (1h41), film pour enfants à partir de 6 ans.

20h00: De vrais mensonges, comédie réalisée par Pierre Salvadori (1h45).

TÉLÉTHON :

Le Téléthon qui a eu lieu samedi 4 décembre 2010 a permis de récolter la somme de 2971.91€. Que toutes les associations, bénévoles et commerçants qui ont permis cette collecte en soient remerciés.

REPAS DES ANCIENS :

Les Anciens sont conviés par la Municipalité, samedi 8 janvier 2011, au traditionnel Repas des Anciens, Espace du Marais. Ils y seront accueillis par les élus et bénévoles à partir de 12h00, la journée sera animée par l'orchestre D. Bonnefoy.

CHORALE DES ÉCOLES ET THÉÂTRE :

Samedi 29 janvier 2011, Espace du Marais, l'Asparèle propose, en collaboration avec les enseignants, la traditionnelle représentation des chorales des écoles maternelle (16h00) et primaire (18h00), suivie de la pièce de théâtre « A Table ! », par la compagnie Caravanes : dans une cuisine, une dégustation musicale des contes « Comebidouille » et « Le géant de Zéralda »...Entrée : adultes 5€, enfants 2 €, gratuit pour les enfants des écoles de Saône. Réservations au : 03 81 55 72 89 ; 03 81 55 81 18 ; 03 63 18 02 38.



7 RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1 Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. Ne tentez pas les voleurs en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2 Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un anti-vol efficace.

3 En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4 A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

5 A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en composant le 17 sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6 Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7 Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.



En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mercredi 5 janvier :

De 7h30 à 18h30, l'Outo.

Mercredis Loisirs. La galette des Rois :
matin, fabrication de couronnes ;
après-midi, atelier pâtisserie galette.

Samedi 8 janvier :

A 12h00, Espace du Marais.

Repas des Anciens.

Mercredi 12 janvier :

De 7h30 à 18h30, l'Outo.

Mercredis Loisirs.
Matin : grand jeu sur l'hiver ;
après-midi : atelier décoration de Noël.

Vendredi 14 janvier :

De 9h30 à 12h00, médiathèque l'Outo.

Réunion mensuelle du PLIE.

Lundi 17 janvier :

A 19h30, Espace du Marais.

Accueil des nouveaux arrivants.

A 20h00, Espace du Marais.

Vœux à la population, associations
et acteurs économiques.

Mercredi 19 janvier :

De 7h30 à 18h30, l'Outo.

Mercredis Loisirs.
Matin : atelier couture, fabrication de tabliers
pour l'atelier pâtisserie ;
après-midi : atelier argile.

De 10h00 à 11h30, médiathèque l'Outo.

Permanence Intermed'.

A 17h00, Espace du Marais.

Cinéma : Raiponce.

A 20h00, Espace du Marais.

Cinéma : De vrais mensonges.

Mercredi 26 janvier :

De 7h30 à 18h30, l'Outo.

Mercredis Loisirs.
Matin : finition des tabliers ;
après-midi : atelier pyrogravure.

Samedi 29 janvier :

A 16h00, Espace du Marais.

Chorale maternelle et représentation
pour les maternelles.

A 18h00, Espace du Marais.

Chorale primaire et représentation pour les primaires.

Lundi 31 janvier :

A partir de 16h30, Espace du Marais.

Don du sang.

Associations, pensez à informer la mairie des projets de manifestation que vous voulez voir paraître dans Info Saône avant le 10 de chaque mois. Merci

Cinéma à Saône, Espace du Marais

Mercredi 19 janvier 2011



RAIPONCE
17 h 00



DE VRAIS MENSONGES
20 h 00



Et toujours des
revues
pour tous les goûts !

Il n'y a pas que la neige qui est tombée en abondance à Saône en décembre :
forte pluie de **documentaires nouveaux**, couvrant les
domaines les plus divers !

Le comité de lecture et Brigitte Voiron, vous
présentent leurs meilleurs vœux. Passez une
heureuse année, illuminée par de bons livres.

C'est le moment :
Pensez à renouveler votre adhésion pour 2011.

Médiathèque l'OUTO

Mardi jeudi vendredi
16h30 18h30
Mercredi
10h 12h 14h 18h
Samedi
10h 12h 14h 16h
03 81 55 94 56

Nom _____ Prénom _____
N° de lecteur _____